

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2407-03

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juillet à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur
Gérard BRANDA - Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 14
Présents : 11+3 proc
Votants : 14

Étaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Jean-
Marc BLANIC – Fabienne GALLI – Fabrice FONTAINE – Michel CORSINI
– Patrice MARTIN – Chantal BARBIER – Béatrice ROZIER – Philippe
ALLEGRIANI

Absents excusés : Sandrine BARRALIS – Christian DI MARTINO –
Karine FAGES

Secrétaire : Michel CORSINI

**Objet : Demande de subvention
Remplacement chaudière gaz par pompe
A chaleur aux ateliers municipaux**

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que la municipalité souhaite remplacer la chaudière à gaz par une pompe à chaleur haute température Air / Eau aux ateliers municipaux. L'objectif est de diminuer la consommation énergétique du bâtiment tout en améliorant les conditions de travail des agents employés au service technique de la commune.

Les travaux ont un coût estimé à 14 413.61 € HT.

Aussi, il apparaît nécessaire de demander une aide financière auprès du Département.

Le Département pourrait participer à hauteur de 60 %soit 8 648.17 €

Autofinancement à hauteur de 40 %soit 5 765.44 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **ACCEPTÉ** le projet d'installation d'une pompe à chaleur aux ateliers municipaux.
- **ACCEPTÉ** le plan de financement mentionné ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires afférentes à la bonne exécution de ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le secrétaire,



Michel CORSINI

Le Maire,

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 09/07/2024
Qualité : Maire